



<u>Compte Rendu du Conseil d'Administration</u> <u>du 27 Juin 2024</u>

Présents :

Epicerie solidaire Béatrice PACHOLSKI

Reine D'ANGELI Josyane BLOUIN

Jeannine DESCATOIRE Hubert DEVAUTOUR Nadine GAILLARD

Marie-Ange GAUTREAU

Gilles LE PREVOST Régine NOUGUEREDE Muriel TEMPLIER

Représentants Adhérents Acc.

Michèle POLICARPO

Solidarité du Cœur

Denis PESCHAUD

Elus municipaux

Jean Michel BABIN Claudine PEYSSY Pierre CHEREAU

Association Retz Activités

Bernard PEZET

Invitées

Julie GERARD, Salariée CESF Epicerie Nathalie SERRE, Socio Esthéticienne

Absents:

Epicerie Solidaire

Représentants Adhérents Acc.

Secours Catholique

Jean Claude LOMELET, excusé

David MAUXION, excusé

Madeleine CHARBONNIER, excusée

EPICERIE SOLIDAIRE BREVINOISE 31 avenue Jules Verne 44250 Saint Brévin les Pins Tél.: 02 40 27 61 64 Mail: episol44@gmail.com

Tél.: 02 40 27 61 64 Mail: episol44@gmail.com
SIRET 52382377100010 CODE NAF 9499Z N° EMPLOYEUR 527000000250590000

Ordre du jour :

- 1. Validation du CA du 25 mars 2024
- 2. Subvention Fondation l'Oréal
- 3. Point "Avancée des Projets" concernant le budget participatif "cuisine"
- 4. Tableau de bord des bénéficiaires, de la file active, du montant des cartes, des ventes et achats de marchandises jusqu'en mai (voir document ci-joint)
- 5. Point financier et gestion, situation jusqu'au 15 juin 2024 (voir document ci-joint)
- 6. Bilan "Brev de Jardin" et "Vide Greniers"
- 7. Adhésion à une assurance de prévoyance pour la salariée
- 8. Projet de réécriture de la convention avec Retz'Activités (réunion en septembre 2024 avec des représentants des deux bureaux et des responsables des ateliers de Retz'Activités)
- Demande d'un règlement intérieur rédigé par la Mairie concernant la Maison des Associations. (Prévoir une réunion de travail en présence des diverses associations occupant les locaux et des responsables des locaux municipaux, date à définir)
- 10. Questions diverses.

Ouverture de la séance à 17 heures. 18 présents (dont 2 invitées)

1 – Compte rendus Conseil d'Administration

Mme Peyssy voudrait revenir sur:

- Les problèmes d'approvisionnement de la Banque Alimentaire
- Le recueil des motifs de départ des familles de l'épicerie
- Le règlement intérieur au sein de la Maison des Associations
- La rencontre programmée avec M.Deville.
- La Maison Maillet ne sera mise en vente **qu'après le 31.12.25**

Béatrice a évoqué l'article paru dans le courrier du Pays de Retz qui a dérangé l'Epicerie. Mme Peyssy parle de « maladresse journalistique »

Le **Procès-verbal du Conseil d'Administration 25.03.24 est approuvé** à l'unanimité, soit 16 Pour, O abstention et 0 contre.

2 – Appel à Projet de la Fondation l'Oréal, 9510€

Julie et Nathalie (socio-esthéticienne) liste les différentes actions entreprises, à savoir l'organisation d'Ateliers collectifs et soins individuels, tous les mardis (atelier mère/fille, massages faciaux, confection de produits d'entretien corporel...).

Très grand succès : 73 personnes différentes (dont quelques bénévoles) sur les 6 premiers mois.

Certains soins ont débouché sur des entretiens avec un psychothérapeute bénévole, d'autres ont permis aux bénéficiaires de passer des entretiens d'embauche et de signer un contrat.

Béatrice souligne combien se sentir mieux permet de mieux affronter les problèmes de la vie et cet accompagnement vient en parallèle de l'aide alimentaire.

Julie rapporte que les bénéficiaires sont très satisfaits puisqu'ils reprennent rendez-vous et que l'épicerie aspire à continuer l'action pour étendre la possibilité de capter davantage de personnes, vers un retour à la vie active.

Nathalie a entrepris un premier contact avec les personnes du CADA, dans ce sens.

Un nouvel appel de Fonds auprès de l'Oréal sera envisageable après avoir transmis le bilan annuel. En attendant une nouvelle proposition et au vu de la projection faite par Julie et Nathalie (9000€ dont 3000€ jusqu'en décembre 24 et 6000€ en 2025), l'épicerie va assurer la pérennité du projet à partir du fond dédié Santé-Bien être.

Béatrice ajoute que ces ateliers viennent en complément des soins proposés en Salon de coiffure de l'épicerie.

En parallèle, Nathalie a organisé un atelier sur la « gestion des émotions », avec la participation d'un psychologue, ouvert aux adhérents accompagnés et aux bénévoles afin d'avoir le « bon comportement », de se sentir « bien » pour pouvoir aider les autres. **Une formation « Accueil « est prévue en Septembre.**

3 – Point "Avancée des Projets"

- « La Parenthèse Culture », accès à la culture, organisé en partenariat avec Retz'Activités. L'épicerie finance le différentiel entre le coût demandé pour la sortie et la participation de 1€ réglé par le bénéficiaire. Moment d'échange très apprécié par les participants (12 personnes pour la sortie des Machines de l'Ile à Nantes)
- « Les Avions du Bonheur » organise un voyage à Djerba pour environ 20 personnes, en octobre prochain. Participation de 50€ demandée à chaque adhérent accompagné (250€ si déjà parti les années précédentes) dont 20€ rendus à l'arrivée à l'hôtel.
- **FAAD National**, meilleur approvisionnement alimentaire (Label Bio, signes officiels de qualité, produits fermiers de proximité)
- **FAAD Régional,** 3 volets :
 - . **Approvisionnement,** en lien avec le PAT (Projet Alimentaire de Territoire), contact avec des agriculteurs et planification de la demande.

- . Savoir-faire, des ateliers sont mis en place, problème de local cuisine qui est très utilisé et très exigu.
- . Lien Social, organisation de repas partagé entre 12 et 16 personnes, une fois par mois.

Le Bilan est envoyé à la Région, en attente de retour pour mise en place de la seconde année.

Cette subvention permet de prendre en charge les achats d'ingrédients pour la confection des repas. Pas de participation demandée aux participants.

- Séances avec un **Psychothérapeute bénévole** tous les vendredis matin
- Séances avec une **Sophrologue bénévole**

4 - Tableau de bord des bénéficiaires, de la file active, du montant des cartes, des ventes et achats de marchandises jusqu'en mai (voir document ci-joint)

Commenté par Hubert

- Forte augmentation de la File active
- 152 bénéficiaires en 2023en moyenne, contre environ 200 en mai2024
- Augmentation de 20 à 30% du montant des cartes distribuées
- Maintien des Achats à moins de 50% (44% pour le 1^{er} trimestre et 48% pour le 2nd)

Pour rappel, 3 évènements importants :

- Arrêt approvisionnement avec la **Halte du Cœur**, 7000€.
- Baisse **Banque Alimentaire** (- 9000€), mais 1^{er} semestre 2024 correct, à confirmer.
- **Présence du CADA** (familles avec de jeunes enfants et couples) soit 26 familles sur 103 (file active de 49 personnes en Mai 24)

12579€ distribué sur ces 5 derniers mois (moyenne de 64€ mensuel par personne)

Mme Peyssy souligne que ce dernier point devrait se stabiliser car les 31 logements du CADA sont tous occupés et que c'est un point important pour la demande de subvention. Elle précise que la **subvention du CCAS de 51500€ au bénéfice de l'Epicerie est public**.

Béatrice fait part d'une **montée d'intolérance**, de la part de certains adhérents accompagnés, au sein de l'épicerie, la question du CADA devenant de plus en plus sensible. Cet état de chose doit être surveillé, en faisant un rappel à la loi si nécessaire, afin que **l'endroit reste bienveillant**.

Mme Peyssy précise que la Mairie est consciente du problème d'où la présence de 3 élus au sein du CA.

Julie ajoute que l'épicerie a été instrumentalisée via l'article paru dans le Courrier de Retz.

Béatrice et Mme Peyssy s'accordent pour répondre par un article de Fonds, sur le travail essentiel de l'épicerie et des bénévoles.

Michèle constate que **l'épicerie n'a pas beaucoup de visibilité sur le plan local**.

5 - Point financier et gestion, situation jusqu'au 15 juin 2024 (voir document ci-joint)

Commenté par Hubert

- 43% des dépenses, raccord avec l'objectif.
- Les recettes de **l'animation Brev' de Jardin** à hauteur de 7 à 800€, soulève la question de la pérennité de l'investissement des bénévoles sur cette action.
- La **subvention du CNES** (via ANDES), moins 30% de dotation sue le FAAD National qui tient compte de la file active de 2023, soit 8% et du nombre d'épiceries solidaires qui demandent à bénéficier de cette subvention (200 épiceries en plus).
- **Autres produits**: point de vigilance pour les « dons en entreprises » (appel à don à partir de Septembre), le montant des » dons particuliers » est conforme aux prévisions.
- **L'animation du « vide greniers »** a permis une recette de 2300€ (stand vente objets plus inscriptions)
- Transfert de 1500€ du fond dédié à la santé, qui porte le Budget Santé à 5000€ au lieu de 3500€ (aide de 80% sur des soins non remboursés, des soins dentaires, des frais de pharmacie, des dépassements d'honoraires...).
- Transfert de 3000€du fond dédié Santé pour les soins esthétiques (voir point 2 du compte rendu)

6 - Bilan "Brev' de Jardin" et "Vide Greniers"

Brev' de Jardin

Béatrice remercie Mme Pacaud pour son passage par le Stand tenu par l'épicerie.

Elle souligne que la journée n'a pas été facile, que l'épicerie fut surprise par la présence d'un food truck, à proximité. Elle ajoute que les bénévoles ont rencontré des problèmes électriques, des défaillances dans le matériel, présence de la borne électrique près du point d'eau, des risques concernant la sécurité. L'épicerie s'interroge sur la reconduite du projet pour une recette décevante et des risques d'accidents en raison d'installations non-sécurisées.

Mme Peyssy trouve dommage de se priver de cette action et M. Chereau invite l'épicerie à se préparer en concertation avec le service technique et propose sa candidature de cuisinier.

Vide – greniers

Béatrice remercie Mme Peyssy et M. Chereau pour leur visite au Stand de l'épicerie.

Bonne journée, riche en échange et entraide. Bénéfice de 2300€ (dont 650€ de vente d'objets)

7 - Adhésion à une assurance de prévoyance pour la salariée

Béatrice signale que l'épicerie a contracté une **Assurance Prévoyance au 01.06.24 pour Julie (voté lors du CA du 25.03.24).**

Coût de l'opération 242€ annuel pour l'épicerie et 13€ mensuel pour Julie, l'assurée.

Mme Peyssy se félicite de la mise en œuvre de cette décision du CA de mars.

EPICERIE SOLIDAIRE BREVINOISE 31 avenue Jules Verne 44250 Saint Brévin les Pins Tél.: 02 40 27 61 64 Mail: episol44@gmail.com

SIRET 52382377100010 CODE NAF 9499Z N° EMPLOYEUR 527000000250590000

8 - Projet de réécriture de la convention avec Retz'Activités

Une réunion est prévue en septembre 2024 avec des représentants des deux bureaux et des référents des ateliers de Retz'Activités, concernant l'augmentation conséquente des cotisations et participations des adhérents.

Béatrice souligne que l'épicerie a pris en charge la différence de cette participation pour les adhérents accompagnés pour 2024 pour ne pas priver les bénéficiaires souhaitant faire des activités.

Bernard P. de Retz'activités fait part de ses inquiétudes concernant la sécurité du local cuisine et s'interroge sur la possible reconduction des activités cuisine en Septembre compte tenu des problèmes de sécurité. Mme Peyssy propose de **faire un diagnostic sur la sécurité** via un responsable technique de la Mairie. L'épicerie envisage faire une demande de subvention auprès de CARNIATO qui permettrait le remplacement du four en cuisine.

Mme Peyssy rappelle la **création d'un tiers lieu à l'Ehpad de Saint Brévin**, pour un lien intergénérationnel; Pour l'épicerie, la question principale est l'organisation d'atelier mixte avec l'EHPAD alors que les bénévoles sont déjà saturés par l'augmentation importante des bénéficiaires. Par ailleurs, **le déplacement des adhérents accompagnés** vers ce lieu ne semble pas acquis puisqu'ils ne sont pas présents à l'année (même problème avec le jardin partagé).

9 - Demande d'un règlement intérieur rédigé par la Mairie concernant la Maison des Associations. (Prévoir une réunion de travail en présence des diverses associations occupant les locaux et des responsables des locaux municipaux, date à définir)

Mme Peyssy souhaite connaître les attentes de l'épicerie :

- Normes à respecter, consommation d'alcool interdite
- Responsable emprunt de la salle commune, rappel des consignes d'utilisation auprès des emprunteurs (associations résidentes et autres associations extérieures)
- **Planning emprunt salle à afficher sur la porte** (vie scolaire et associative)
- Les emprunteurs de salle sont habilités à appeler la police municipale
- La question de l'accès (et donc de la possibilité de refuser celui-ci est essentiel.

10 - Questions diverses.

Mme Peyssy nous fait part de la création **d'espaces « sans tabac »** sur les terrains de sport, les aires de jeux d'enfants et les « fan zone ».

Une étude de faisabilité est en cours pour la création **de 5 à 6 logements pour des personnes autistes dans l'espace Maillet**, avec l'association CASANOU.

La séance est levée à 19h30

La Présidente,

La Secrétaire,

Béatrice PACHOLSKI

Nadine GAILLARD

Pièces jointes : Tableau de Bord Episol 2024

Situation Financière au 15 Juin 2024

EPICERIE SOLIDAIRE BREVINOISE 31 avenue Jules Verne 44250 Saint Brévin les Pins

Tél.: 02 40 27 61 64 Mail: episol44@gmail.com

SIRET 52382377100010 CODE NAF 9499Z N° EMPLOYEUR 527000000250590000